

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 12 (1904)

Heft: 8

Rubrik: Échos et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bouche de l'opérateur du champ opératoire. Or, chacune de ces gouttelettes contient en moyenne 4375 microorganismes. Tous ne sont pas dangereux, sans doute, mais les streptocoques (microbes du pus) sont toujours en quantité majeure, puis les diplocoques (pneumonie) et les staphylocoques; des expériences ont démontré qu'un assez grand nombre était virulent.

Dans beaucoup de salles d'opérations, l'opérateur et ses aides portent devant la bouche des masques qui arrêtent la projection salivaire; mais le procédé le plus pratique est certainement de parler le moins possible et de ne pas laisser parler autour de soi, au cours d'une opération.

K.

(Bulletin de La Source.)

ÉCHOS ET NOUVELLES

Sous le nom du Dr Dworezky, de Moscou, nous lisons dans le numéro de juillet des *Archives de médecine et de pharmacie militaires* les informations suivantes sur la santé des troupes russes en Mandchourie, à l'exception des troupes de Port-Arthur.

Au 25 mai il y avait 27 cas de maladies infectieuses se décomposant comme suit :

Dyssenterie	6
Fièvre typhoïde	8
Fièvres typhoïdes douteuses	6
Typhus pétéchiial	3
Petite vérole	1
Pustule maligne	1
Scorbut	1
Oreillons	1

Ce qui montre que l'état sanitaire est très satisfaisant, ne dépassant pas la mortalité normale en temps de paix. On doit s'attendre à voir cet état de choses se modifier, car on ne doit pas oublier que le théâtre de la guerre est le berceau de la peste, du choléra, etc. L'institut bactériologique de Moscou a fait des inoculations contre ces maladies.

On a préparé à Kharbin un certain nombre de bateaux pour le transport à Khabarovsk, sur la rivière Sungari, des blessés et malades. Les bateaux de bois peuvent contenir 120 blessés et ceux en fer 200. Sur le pont se trouvent le logement du personnel et les réserves de matériel, tandis que les malades et blessés sont logés dans les cales.

Le numéro d'avril du *Journal of the Association Military Surgeons* contient un article du colonel N. Senn, chirurgien général de l'armée des États-Unis, sur la Société japonaise de la Croix-Rouge.

Pendant la révolte des provinces du Sud, en 1877, le parti loyaliste forma une société appelée Hakuaisa ou volontaire, pour les secours aux blessés. La révolution terminée, la société persista, et après l'adhésion du Japon à la Convention de Genève, devint la Société de la Croix-Rouge.

Elle compte actuellement 800,000 membres, sous la présidence d'un prince impérial. Le comité des dames est présidé par une princesse impériale.

L'honneur de cette création revient aux barons Ishiguro et Hashimoto,

deux médecins distingués qui en ont, dès la première heure, été les instigateurs zélés.

Chaque année l'assemblée générale se tient à Tokio, dans le parc Uena. Il est rare qu'il y ait moins de 200,000 membres présents.

Le service de secours pendant la course Gordon-Bennett. — Une des installations les plus remarquables de la dernière course Gordon-Bennett fut l'organisation du service sanitaire le long de la piste. Il fut placé sous la direction du Dr W. Veith, membre de l'Automobile-Club et comprenait 13 stations, avec 18 médecins. Chaque médecin avait la surveillance de la distance séparant sa station de la suivante dans la direction suivie par les coureurs. Pour pouvoir secourir facilement les victimes d'un accident chaque médecin avait à sa disposition une automobile; un autre moyen de transport : bicyclette ou voiture ne pouvait être employé. Il était en outre établi que l'on ne pouvait marcher que dans le sens suivi par les coureurs et le retour devait se faire par des chemins parallèles. Chaque automobile médicale portait comme signe distinctif un drapeau international. Comme de juste, les médecins devaient limiter leur intervention aux premiers secours pour pouvoir retourner le plus vite possible à leur poste. Les secours subséquents devaient être donnés dans les infirmeries placées sur la route (Useigen, Weilburg, Limburg, Idstrie, Königstein, Oberursel, Hombourg).

A chaque station se trouvait une caisse sanitaire qui pouvait sans dif-

ficulté se charger sur l'automobile et contenant tout le nécessaire pour une intervention d'urgence. Chaque médecin avait pris l'engagement de ne pas abandonner sa charge pendant toute la durée de la course. L'avertissement des médecins se faisait soit par les coureurs, soit par le téléphone, soit par des postes placés à 150 mètres les uns des autres.

(*Zeitschrift. Samarit. an Rettungsverein.*)

Dans les « Archives de médecine militaire », le médecin major de première classe Warnek, après avoir constaté le peu de durée de la lampe des brancardiers français, son faible pouvoir éclairant et la facilité avec laquelle le vent parvient à l'éteindre, examine les diverses méthodes préconisées pour éclairer un champ de bataille pendant la recherche des blessés. Il recommande une nouvelle lampe à acétylène qui, par ses réflecteurs, éclaire le terrain sur un rayon d'environ 50 mètres et qui est facilement transportable, son poids ne dépassant pas un kilo.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

SOCIÉTÉ MILITAIRE SANITAIRE SUISSE

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués.

Séance tenue dans la salle du Conseil communal de Lucerne

le dimanche 15 mai 1904.

Présidence de M. EDOUARD POULY, Président-central.

Après avoir constaté que l'assemblée, convoquée dans le délai statutaire, était régulièrement constituée,